

## Rapport Moral 2017

Ce rapport moral 2017 est un peu exceptionnel pour moi car il marque la troisième année de mon mandat de Président qui arrive à son terme. A titre personnel, ces trois années passées à la tête de la Filière Nautique Normande ont été très enrichissantes, et m'ont valu de belles rencontres avec des personnes résolument engagées dans leurs activités.

Le bilan opérationnel que je dresserais de cette année et des deux années qui ont précédées varie selon le plan sur lequel on se place :

Au cours de la première année, je me suis efforcé de faire passer la filière d'un statut d'association de professionnels agissant en commun pour défendre ses intérêts à un positionnement de force de propositions susceptibles d'être reprises par la Région pour développer la plaisance et toutes les activités qui s'y rapportent en Normandie. Ce premier combat nous a valu la formalisation du Schéma Régional d'Aménagements et d'Innovation qui proposait d'une part l'organisation de la réflexion et de l'action en clusters géographiques et d'autre part le développement d'une politique liant plus étroitement nautisme et tourisme. Ce schéma directeur s'accompagnait d'une réflexion sur une organisation par cluster et par projet de notre filière nautique au niveau régional.

Ce schéma directeur s'inscrivait dans le droit fil des propositions de développement des infrastructures portuaires qui ont démontré tout l'intérêt économique et les retombées directes et indirectes induits par la filière et les professionnels qui la composent.

S'il me semble que les idées de ce schéma directeur ont porté et nous ont valu une certaine reconnaissance des pouvoirs publics justement en tant que force de proposition, il est certain que leur concrétisation est loin d'être réalisée.

Constatant la difficulté que peut représenter pour une association d'intérêt public le passage d'une idée même très bonne et considérée comme telle à sa réalisation, nous nous sommes alors efforcés d'agir dans deux directions.

En menant des projets concrets, opérationnels certes limités par nature et ne portant pas les intérêts de tous les acteurs de la filière mais tout au moins d'un certain nombre et susceptibles de bénéficier d'un impact réel de ses membres actifs. C'est ainsi qu'ont été conduits plusieurs projets tels que : le Nautic Paris qui a continué de se développer, le Boot Düsseldorf, première action export très réussie emportant une dizaine d'entreprises, la base mer qui semble avoir trouvé un porteur dans la région et le projet du salon de la mer à Caen qui a déjà reçu l'appui du département, de la région et de Caen la Mer. Enfin une dernière action de rapprochement entre tourisme et nautisme est en train de se mettre en place (les packages tourisme / nautisme).

Sur chacune de ces actions, je crois pouvoir dire que la filière joue réellement son rôle en apportant de la valeur ajoutée, en jouant son rôle de concepteur, catalyseur, facilitateur. Certes j'entends régulièrement certaines critiques quant au caractère trop restreint des actions en question, au fait qu'elles n'intéressent qu'une petite population et en premier lieu le bureau etc. Je crois que ces critiques ne sont pas justifiées et qu'elles reflètent simplement le fait que ces actions ne sont pas toujours bien connues par certains membres de la filière, qu'ils peuvent en sous estimer la valeur dans la mesure où ils ne sont ni intéressés ni actifs.

Cela me permet de poursuivre sur la deuxième direction évoquée plus haut et qui concerne la mobilisation de la filière et sa gouvernance évoquée notamment lors d'un conseil d'administration qui s'est tenu à Port en Bessin à l'hôtel Mercure. Sur ce deuxième point, le bilan est me semble-t-il beaucoup plus mitigé. Certes dès la diffusion du schéma directeur, nous nous sommes efforcés de faire en sorte que les clusters

géographiques se mettent en place mais les choses ne sont pas simples pour la F2N qui n'a qu'une puissance limitée d'action en l'état. Certes on peut considérer que la création de CaenTechMer est le résultat de cette réflexion et on peut se féliciter des progrès réalisés à Cherbourg sous la houlette de Frédéric Huet mais la réalité est que la mise en place (ou l'affaiblissement) de ces organisations locales repose avant tout sur les acteurs locaux, la F2N n'ayant ni la disponibilité ni le pouvoir d'agir de façon efficace sur les relations entre les acteurs locaux.

Pour ce qui concerne les projets, je suis convaincu comme nous l'avions évoqué à l'époque, que ceux-ci ne peuvent se développer de façon efficace et compréhensible par les acteurs de la filière que s'il existe un porteur de projet membre de la filière qui trouve dans l'avancement du projet un intérêt personnel pour sa propre activité. Sur ce plan, nous n'avons certainement pas été aussi loin que souhaité. Si la base Mer a trouvé chez Vincent Lebailly et Pascal Pommier des porteurs actifs, d'autres projets avancent plus difficilement ou tout au moins ils continuent d'être portés directement par moi même et par Laurent. Ce qui n'est pas souhaitable.

Ces deux faiblesses, la non stabilisation des clusters et la non identification systématique de porteurs de projet ont certainement comme résultante une appréciation mitigée des travaux de la filière par ses membres.

Pourtant dans le domaine de l'animation et du développement de la filière, nous n'avons pas limité nos efforts. La rédaction et la mise en ligne de l'annuaire, la tenue de réunions régulières au moment des événements clefs, la newsletter, la lettre météo des ventes, représentent un travail important qui permet l'existence d'un socle minimal sur lequel peuvent se construire des relations entre les membres. Mais cela ne suffit pas à créer la cohésion de la filière et son dynamisme.

Devant nous s'ouvre une nouvelle ère qui sera notamment marquée par deux défis : l'intégration voulue par la Région de notre filière nautique dans une Filière Economie Maritime et pour faire face à ces nouveaux défis, l'évolution de sa gouvernance en l'appuyant de façon plus forte sur l'engagement de ses membres.

Concernant le premier défi, un mode de fonctionnement plus collégial va devoir présider à la destinée de la Filière. Le Conseil d'Administration qui va être élu lors de cette Assemblée va devoir s'emparer des thématiques majeures que sont la visibilité des activités nautiques, le futur des ports de plaisance, la prise en compte du tourisme et des nouveaux usages et se les approprier collectivement. Les projets de la filière ne peuvent vivre et apporter des résultats qu'avec de véritables porteurs de projet ancrés dans la filière.

Le deuxième défi qui dépend du premier est de trouver, dans le contexte de cette nouvelle filière maritime, de nouvelles règles du jeu pour travailler avec la Région. Depuis quelques années les règles d'attribution des subventions publiques n'ont cessé de changer, créant une instabilité contribuant à complexifier la mobilisation de crédits publics. Certains crédits apportés par l'Etat ou l'Union Européenne à l'association se sont raréfiés, voire ont purement et simplement disparus. D'autres sont devenus plus difficilement mobilisables en raison de la disparition de nombre d'outils de financement : valorisation du temps de travail des entreprises, règle des 80 % de fonds publics pour 20 % d'autofinancement, export collectif, ticket modérateur.

Ces deux éléments sont critiques pour l'avenir de notre filière et les clefs sont entre nos mains et celles de la Région (ADN).